

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : département de Haute-Garonne

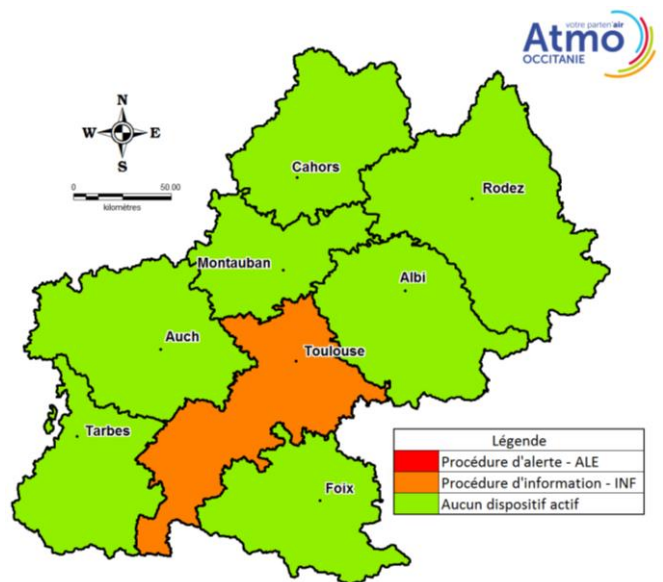
PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE.

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 22/06/2017 à 15h00

Un épisode de pollution de l'air à l'ozone (O₃) est actuellement observé sur le département de la Haute-Garonne.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2012, le préfet de Haute-Garonne met en œuvre la procédure d'information et de recommandation du public.



MERCI DE RELAYER CE MESSAGE

DESCRIPTION DU PHENOMENE

La cause principale de la formation de ce polluant est la transformation sous l'action du soleil, de la chaleur, et d'un vent faible, de certains polluants émis essentiellement par les automobiles et les industries. L'ozone apparaît à partir du début de l'après-midi et ses teneurs culminent au plus chaud de la journée, puis diminuent généralement le soir.

ÉVOLUTION

L'épisode de pollution en cours devrait se limiter à cette journée de jeudi.

Les conditions météorologiques devraient évoluer au cours de la nuit. En effet un renforcement du vent, une baisse des températures et un moindre ensoleillement sont prévus pour la journée de vendredi.

Cette procédure est valable pour la journée du 22/06/2017.

Renseignements Atmo Occitanie : 05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Résultats actualisés disponibles sur oramip.atmo-midipyrenees.org

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : département de Haute-Garonne

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE.

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 22/06/2017 à 15h00

RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LA POLLUTION

- Éviter d'utiliser son véhicule à moteur,
- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun, le vélo, la marche à pied...
- limiter certaines activités qui conduisent à émettre des hydrocarbures dans l'air et aggravent la pollution.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Populations vulnérables :

Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

Populations sensibles :

Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les sorties l'après-midi.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), en plein air; celles à l'intérieur peuvent être maintenues.
- En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou contactez la ligne Air Santé.

Population générale

- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles.

Renseignements complémentaires

Résultats actualisés et recommandations comportementales disponibles :
05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46 oramip.atmo-midipyrenees.org

Informations sur la santé, AIR-SANTE : 05.61.77.94.44
et site de l'Agence Régionale de Santé <http://www.ars.occitanie.sante.fr>

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : département de Haute-Garonne

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE.

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 22/06/2017 à 15h00

Liste des communes concernées par cet évènement de pollution de l'air :

Toutes les villes du département de la Haute-Garonne.